

Lyon, le 05 Avril 2022

## **XP 2022: XP de reprise ... en main par l'administration:**

La question ne se pose plus depuis la crise sanitaire et la suspension des XP décidée unilatéralement par l'administration. Et nos craintes sont confirmées quand on lit les lignes principales du nouveau projet bien moins favorable que le précédent.

## **Validation du projet: des méthodes douteuses bien rodées**

Malgré nos demandes répétées, le chef SNA a choisi d'envoyer les documents du prochain CT à la date la plus tardive autorisée par le règlement intérieur du CT ( documents reçus jeudi soir à 23h59 soit 8 jours avant le CT à la minute près). L'administration ne s'embarrasse plus du pluralisme syndical puisqu'un seul vote favorable en CT lui suffit pour faire passer ses expés RH.

**La seule solution proposée aujourd'hui pour faire obstacle à ce projet de TDS expé RH est de voter contre à la consultation organisée par le SNCTA.**

**Avant de voter,  
INFORMEZ-VOUS!**

### ➤ **Organisation été 2022: était-il urgent d'attendre vraiment?**

Dès le mois de Février, nous avons demandé au chef SNA de la clarté pour les agents qui avaient déjà commencé à s'organiser pour cet été. Peine perdue, l'administration persiste bien aidée par le SNCTA pour valider tardivement un tour XP RH.

Il faudra donc attendre le 08 Avril pour connaître l'organisation des équipes pour la période chargée de Mai à Septembre.

#### **Les contours du projet XP sont connus :**

- **5 ou 6 Je par agent**
- **droit à congés identique à celui du Tds classique**

En cas de tour XP, les remplacements anticipés ces derniers mois afin d'organiser les congés d'été seront remis en cause puisqu'il faudra au préalable distribuer et équilibrer tous les Je de cet été au sein des équipes.

Cela signifie aussi que certains remplacements ne seront plus possibles car le potentiel de remplacement diminue avec l'introduction des cycles densifiés.

**Avec un droit à congés identique, la gestion des congés d'été sera plus compliquée avec le TDS XP qu'avec le TDS classique.**

### ➤ **Les recyclages dirigés: une nouvelle formule très contraignante**

Par quel tour de passe-passe, peut-on dire que le mécanisme du tour XP est identique entre celui de 2019 et celui de 2022 qui sera soumis au vote cette semaine? Il faudrait aller poser la question aux détachés ou aux assistants de sub, ils auront sûrement un autre discours.

En 2019, les créneaux rouges tout l'année permettaient de remplir son quota de recyclages dirigés bien avant l'été.



## ➤ Les recyclages dirigés (suite) :

En 2022, l'administration choisit les jours à hauteur de 110% du potentiel global de recyclages dirigés. Elle a la possibilité de:

- cibler les jours (vacances, dimanche soir, vendredi soir...)
- d'annuler un recyclage dirigé à J-25
- de désigner un agent en cas d'absence de volontaire
- de programmer des créneaux additionnels entre J-25 et J-6

Le cadre proposé pour les recyclages dirigés est tout sauf un progrès social. Cela illustre parfaitement ce que sont réellement les expés RH. Il n'y a aucune reconnaissance de nos efforts ou de nos compétences. Ce sont seulement des contraintes supplémentaires sur nos conditions de travail qui sont rémunérées. Et la fuite en avant se poursuit avec ce projet.

**Être désigné pour aller faire un recyclage est une contrainte forte et laissera forcément un goût amer. Ce n'est pas compatible avec notre métier.**

**La seule alternative proposée par le SNCTA est de poser un congé pour contrer cette possibilité de désignation. Un congé imposé plutôt qu'un recyclage dirigé, voilà le choix qui restera aux détachés avec les expés RH.**

Cette fois-ci, les contraintes sont bien plus marquées pour les détachés et les assistants de sub, qu'en sera-t-il en 2023 quand il s'agira de négocier une nouvelle fois des expés ? Il ne faut pas transiger sur nos conditions de travail même si nous ne sommes pas directement concernés.

***Dès 2018, nous avons alerté sur le caractère évolutif des expés sur son cadre faussement protecteur pour nos conditions de travail. C'est bien l'administration qui pilote ce projet et qui impose son calendrier. Son objectif est d'amortir le sous effectif programmé en poussant toujours un peu plus loin les leviers de flexibilité. Pour l'UNSA-ICNA, la fuite en avant au prix de nos conditions de travail n'est pas acceptable.***

**Avant de voter,**  
**INFORMEZ-VOUS!**

